

DORIA



23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Le Pallas » à **MONTPELLIER, 160, avenue Jacques Cartier**, le lot 37 : au 2ème étage du bâtiment B **UN APPARTEMENT DE TYPE T3**, d'une superficie de 65,90 m² (Loi Carrez) et 8,35 m² de surface annexe, le lot 111 : **UN PARKING** en sous-sol du bâtiment B, le tout cadastré section HI n° 124 pour 25 a 00 ca.

Inoccupé.

MISE A PRIX : 60.000 €

**OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE**

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH - BAILLON - BICHAT,
commissaires de justice à MONTPELLIER le **30 octobre 2026 à 9 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2026

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Trésorier Principal du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICU-
LIERS MILLENAIRE, comptable du Trésor Public, domicilié ès-qualités en
ses bureaux situés 156, rue Alfred Nobel, 34960 MONTPELLIER CEDEX 2,
ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONT-
PELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé
(tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des
conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 26/00022).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de
MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution
bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum
de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Il s'agit d'un appartement de type T3 situé au deuxième étage du bâtiment
B de la résidence Le Pallas, avec une place de parking en sous-sol.

L'appartement comprend une entrée, un séjour, une terrasse, un couloir,
une cuisine équipée, deux chambres, une salle de bains et un WC.

Chauffage collectif au gaz.

Le syndic est le cabinet HUGON REDON, 500, rue Léon Blum à
MONTPELLIER.